

CHANGEONS DE CAP !

Edito de David CARON
Secrétaire Général de la CFDT Douane



Il faut bien avouer une chose, la branche Surveillance devrait se porter mieux...

sur le papier.

En effet depuis 2016 - et pour la première fois au XXI^e siècle - les effectifs repartent à la hausse. Malheureusement, il aura fallu attendre la vague d'attentats terroristes pour que l'administration change son fusil d'épaule et réaffecte des emplois dans la branche surveillance. Les investissements réalisés visent à démontrer une ambition de façade, après 20 ans de politiques absurdes d'économies budgétaires sans aucune analyse des conséquences sur l'organisation des services et la mission de protection qui est pourtant au cœur de l'activité de nos brigades des douanes. Le métier a foncièrement changé et les quelques emplois dernièrement alloués ne viennent en aucun cas reboucher les trous de la passoire qu'est devenu le réseau surveillance sur le territoire national.



Dans la réalité, nous ne pouvons que constater que des unités continuent à fermer, que des moyens élémentaires manquent (tests dépistages stupéfiants, VL de services, GPB et habillement encore et toujours...) et que la formation initiale, depuis la fusion des écoles est sous dimensionnée face aux besoins.

LA CFTD TRAVAILLE ET AGIT AU QUOTIDIEN POUR GARANTIR AUX AGENTS UN TRAITEMENT JUSTE ET ÉQUITABLE DE LEUR CARRIÈRE, POUR DÉFENDRE NOTRE STATUT ET NOS MISSIONS QUI SONT ET SERONT REMIS EN CAUSE DANS LES ANNÉES À VENIR.

C'EST CE QUE VOS ÉLUS CFTD S'ENGAGENT À FAIRE POUR LA MANDATURE À VENIR, EN CONTINUANT À PORTER NOTAMMENT UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA PÉNIBILITÉ DE CETTE BRANCHE D'ACTIVITÉ.

EN TOUT CAS, IL CONVIENT DE CHANGER DÉFINITIVEMENT DE CAP !



LA DOUANE À POIL

« J'AI PLUS DE FRINGUES... »

Le nouvel épisode de la saga qui passionne nos collègues de la surveillance : « La Douane à poil » est sorti sur vos écrans.

Après les épisodes :

Mes commandes d'habillement arrivent avec plus d'un an de retard et avec des erreurs de taille,

Chef, on n'a plus de munitions pour faire les séances de tir,

Agente de la Surveillance cherche gilet pare-balles taille M désespérément,

et sans oublier le célébrissime volet :

Pas de rechange pour ma housse de gilet pare-balles,

les studios DGDDI Gintz and Co. Inc. nous livrent leur dernier opus :

Ramène tes fringues pour faire ton stage !

Le pitch de cet épisode : les stagiaires de la promotion d'agents de constatation 2018 ont du réaliser leur scolarité en pantalon droit noir ou bleu marine, chemise blanche col droit, pull col rond noir ou bleu marine "sans fantaisie" (On se croirait plutôt dans une école hôtelière...).

Et oui, on n'avait pas d'uniformes à leur fournir !

Du jamais vu !

ÉCHANGE CHEMISE
TAILLE M CONTRE
PANTALON PEU SERVI



Décidément les bons souvenirs de l'ENBD sont de plus en plus lointains.

Notre administration qui se dit si moderne donne une sérieuse image d'amateurisme.

Il faut savoir que pour disposer d'un vestiaire presque complet, au sein de certaines unités, les collègues sont obligés d'organiser des bourses aux vêtements. Parfois même, les collègues procèdent à des échanges sur les réseaux sociaux...

Alors que le travail des collègues de la DG ou de l'ENDLR en charge de cette mission ne fait pas défaut, la réalité est plus triviale : nous ne disposons pas aujourd'hui d'un outil efficace

pour assurer la distribution en temps et en heures des effets d'uniforme, les marchés publics ne sont pas adaptés et surtout, il n'existe pas chez notre DG de réelle volonté de s'emparer de ce problème. « Les choses finiront par aller mieux ! », nous rétorque-t-on...

La CFDT Douane exige de l'administration la livraison immédiate des commandes, l'attribution systématique d'un vestiaire complet à chaque stagiaire, l'accès à l'intégralité du carnet à points pour tous les agents, un vestiaire féminin réellement adapté et enfin l'amélioration de la qualité des vêtements.

LA BONIF', IL EST TEMPS QUE ÇA BOUGE

En 2002, les douaniers mobilisés en masse dans un mouvement sans précédent avaient enfin obtenu la reconnaissance de la pénibilité : augmentation de l'indemnité de risque sous forme de points d'indice et obtention de la bonification retraite (bonification d'un an tous les 5 ans de services actifs pour la base de calcul du montant de la pension). Eh oui ! A l'aube des années 2000, le gabelou travaillait jour et nuit, 7j/7, avec à la clef... un régime normal !

Pour autant le dispositif contient encore de nombreuses inepties :

- un délai minimum de 17 ans de surveillance pour déclencher le droit à bonification,
- un effet de seuil qui, au-delà de 60 ans, entraîne la perte progressive du bénéfice de la bonification (1 trimestre tous les trimestres travaillés) pour la voir totalement disparaître à 62 ans.

Alors que les négociations sur la réforme des retraites ont d'ores et déjà commencé, **la CFDT demande la prise en compte de cette pénibilité subie par les douaniers dans le futur régime.**

En particulier elle exige une réelle et substantielle prise en compte de toutes les années effectuées en surveillance dans le régime que nous prépare l'exécutif.

Pour la CFDT, précurseur sur la prise en compte de la pénibilité, il est primordial que toutes les années passées en SURV fassent l'objet d'une réelle bonification, sans minima, sans effet de seuil et sans décote.

A ce jour, un agent n'ayant pas réalisé ses 17 ans de service actif (souvent pour des raisons indépendantes de sa volonté : restructuration, inaptitude etc.) aura surcotisé et subi la pénibilité sans aucune compensation. Inacceptable.

AVANCEMENT

En matière de Tableau d'Avancement ou de Liste d'Aptitude, **la CFDT Douane réclame un système équitable pour tous les douaniers.** Seule l'ancienneté réelle (Fonction publique ou douanes) garantit un traitement juste.

A ce jour, nous avons obtenu gain de cause pour les TA en catégorie C et en catégorie A. Reste maintenant à enfoncer le clou en obtenant les mêmes dispositifs pour la catégorie B.

MUTATION

La CFDT considère que l'explosion, ces dernières années, du nombre de postes à profil, est un "marché de dupes".

Elle permet à l'administration de détourner toutes les règles de gestion en vigueur, dénaturant ainsi l'esprit d'équité qui prévalait depuis toujours en matière de mutation au sein de la DGDDI.

La CFDT est la seule organisation syndicale à avoir rejeté le dernier Règlement Particulier Mutations.

OUTRE-MER

En matière de mutation, **la CFDT a toujours porté la priorité de mutation des personnels ultra-marins** pour leur permettre de revenir dans les meilleurs délais dans leur territoire « Vivre et travailler au pays ». Dans ce sens, le nouveau RP mutations qui accorde une priorité de 150 points, n'est pas assez ambitieux.

ÉVALUATION / NOTATION / SALAIRE AU MÉRITE

La CFDT a toujours contesté l'exercice de la notation : infantilisant, subjectif et totalement injuste. Hélas, une nouvelle "notation-profilage" se dessine, support quasi indispensable du salaire au mérite dont rêve ce gouvernement.

Pour la CFDT, c'est plus que dangereux. Nous ferons tout pour faire échouer ce funeste projet.

La CFDT revendique une évaluation à 360 degrés dans laquelle chaque agent évalué pourra lui-même évaluer son environnement professionnel, hiérarchie incluse... Chiche !

PSC : PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

La CFDT milite depuis très longtemps pour que tous les agents publics, fonctionnaires et contractuels, soient mieux couverts en matière de santé ainsi qu'en prévoyance.

Nous revendiquons que la participation de l'État employeur dans les mutuelles soit au moins équivalente à celles des employeurs privés.

Nous avons obtenu du gouvernement l'ouverture de discussions sur la protection sociale complémentaire. Dont acte.

La CFDT s'implique totalement dans ces discussions pour qu'enfin les employeurs publics assument leurs responsabilités et que tous les agents bénéficient d'une aide financière à l'acquisition d'une complémentaire en santé et en prévoyance, au moins à hauteur de 50% de son coût réel.

INTÉGRATION DES PRIMES DANS LE CALCUL DE LA RETRAITE

Chaque douanier le sait : notre traitement est constitué en grande partie de primes (ACF, IR, IFTS, IMT...). Près de 40% du traitement... qui ne sera pris en compte que partiellement dans le calcul de la pension.

Dans le cadre des négociations engagées dans la réforme à venir, la CFDT réaffirme sa demande d'intégration de ces primes.



VOTRE VOIX NOTRE ACTION

ILS TÉMOIGNENT...

« ALLÔ ALLÔ ? CA COUPE... »



« Echet de l'INPT !! Un système de communication filaire, onéreux, dont la maintenance est complexe.

Chez nous, ça marche mal. Dès qu'on veut joindre le CODT ou se parler entre collègues pendant qu'on roule, c'est difficilement audible. Et je ne vous parle même pas des risques en cas de poursuite... On se retrouve parfois seuls au monde. Les systèmes provisoires que l'on nous fournit n'apportent pas satisfaction (portée trop limitée ou problèmes d'appairage BLUETOOTH). Il existe pourtant un système efficace à moindre coût : le SCALA RIDER... La DG refuse toujours. On a du mal à comprendre... »

Témoignage d'Olivier Galibert motocycliste à Nice

La CFDT demande le déploiement systématique de moyen de communication type scala rider.

A ce jour, la DG a réservé des fins de non recevoir. On parle pourtant de sécurité des agents : il y a urgence à trouver une solution pérenne pour les communications mais aussi pour l'informatique embarquée (tablettes connectées, etc.).

« AUX ORDRES DES PRÉFETS? »

« Une des principales missions des agents situés à la frontière suisse est la mission «immigration». Le but affiché de cette mission est de lutter contre le terrorisme. Nous établissons des "446" afin d'empêcher les personnes sans passeport ou document

d'identité de pénétrer sur le territoire national.

Aujourd'hui, malheureusement, à cause de la politique du chiffre imposée par le Préfet et notre hiérarchie, le "446" est utilisé majoritairement à la reconduite des Suisses allant en France faire leurs courses et qui n'ont pas de documents d'identité à nous présenter... » témoigne un collègue de la DR du Léman.

La Douane est de plus en plus aux ordres des préfets qui ne connaissent pas toujours nos spécificités ou bien feignent de les connaître.

Dans les zones frontalières intracommunautaires, la fréquence des missions "immigration" devient aussi importante que nos missions LCF pour des vacances bien souvent réalisées sur des points de contrôles tenus H24 par les forces de police. Quelle utilité !

Pour la CFDT c'est pourtant bien la lutte contre la fraude qui doit être notre moteur. Il ne faut pas l'oublier, et c'est à l'administration de le faire savoir aux préfets.

LE SPORT : ON EN FAIT OU EN PARLE ?!

La CFDT est favorable à la réinstauration des heures de sport en douane. A défaut la CFDT Douane propose des mesures alternatives et efficaces :

- la conclusion de conventions permettant l'accès des douaniers à différents centres sportifs,
- la mise en place d'un chèque sport permettant de financer les adhésions et accès aux complexes sportifs,
- l'instauration de séances de sport adaptées à tout public au cours de séances TPCI.

« UN PARC VOITURES TRÈS LIMITÉ »



« Nous faisons partie des 2 unités test pour le HK au sein de la DI de Lille (Formation en septembre

et octobre 2016). Depuis, presque toutes les unités ont été formées, une première vague de sept ou huit "3008" est arrivée à la direction, mais Arras n'a malheureusement pas fait pas partie de la première vague de distribution !

On nous promet aussi un fourgon en remplacement du nôtre, dont le moteur a cassé il y a plus de 2 ans. Il arrive à la mi 2018. C'est un neuf immatriculé en Juillet 2017... Trouvez-vous ça normal ? Il était perdu dans les méandres administratifs entre la DG, la DI, Renault et Gruau. On croit rêver... »

*Raphaël Offroy
BSI Arras*

Pour la CFDT, malgré les efforts énormes des IMI et des PLI qui ne peuvent que gérer la pénurie, il faut un véritable "plan marshall"

pour les véhicules. Nous sommes d'ailleurs intervenus en ce sens auprès de la commission des finances.

HEURES PÉNIBLES : DES OURSINS DANS LES POCHEs



« Le sujet de l'indemnisation des heures de nuits ou dimanche revient dans nos conversations régulièrement.

Les montants restent trop faibles...

Si l'État n'a plus d'argent, alors la valorisation doit se traduire a minima par la bonification des heures travaillées ».

*Hubert Delesalle
BSI Lille Gare*

Les dernières revalorisations ont été obtenues en 2012 par la CFDT. Il est urgent d'ouvrir un nouveau cycle de négociations indemnitaires.

LA CFDT POUR UNE DOUANE ENFIN RECONNUE "ADMINISTRATION PRIORITAIRE"

A la suite des événements tragiques de 2015, le Président de la République - F. Hollande - annonçait au discours de Versailles devant le congrès : « Je n'oublie pas l'administration des douanes, qui devra être renforcée de 1 000 postes pour que nous puissions assurer le contrôle aux frontières dès lors qu'il sera utilisé. »

Cette décision sur les emplois s'est accompagnée d'abondements budgétaires pour notre administration. C'était un premier pas important dans la reconnaissance de nos missions.

Mais pour la CFDT, l'histoire ne s'arrête pas à ces mesures : elle continue à œuvrer pour que la Douane soit reprise comme administration prioritaire.